



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Sommaire

Édito croisé	P. 3
I. Contexte départemental et évolution du dispositif	p. 4
Contexte social et territorial de la Vienne en 2025	p. 4
Structuration et évolution du parc d'hébergement et de logement adapté	p. 6
Les faits marquants de l'année 2025	p. 9
II. Présentation du SIAO et activité 2025	p. 10
Organisation, moyens humains et budget	p. 10
Gouvernance, projet de service et évolutions de l'équipe	p. 11
Pôle Insertion & Accès au Logement	p. 12
<i>Les demandes d'insertion - Caractéristiques - Traitement - Délais - Prescripteurs - Accès au logement</i>	
Pôle Veille Sociale	p. 16
<i>Le 115 - Ménages hébergés - Dispositifs - VVC - Samu Social - Itinéraire Bis</i>	
Pôle Observation & Actions Transversales	p. 22
<i>Coordination - Sensibilisations - CDPA - Journée LEGO - Perspectives</i>	
III. Bilan des partenariats et participation aux instances	p. 28
Participation aux instances institutionnelles	p. 28
Les conventions tripartites - calendrier et perspectives	p. 29
Partenariats opérationnels structurants	p. 30
Animation territoriale - sensibilisations et coordination	p. 31
IV. Rapport d'observation sociale	p. 34
Analyse pluriannuelle 2022-2025 - urgence et insertion	p. 34
Désalignement structurel : offre vs demande	p. 35
Tendances de fond sur les profils	p. 35
Qualité de la donnée et études d'observation	p. 36

Édito



Thierry MORA-BRIANTAIS
Responsable du SIAO de la Vienne

"2025 aura été une année charnière pour le SIAO de la Vienne.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des dynamiques engagées les années précédentes, avec un approfondissement des missions confiées au SIAO de la Vienne. Dans un contexte national d'évolution du cadre d'intervention

des SIAO, le service a poursuivi la consolidation de son rôle de coordination et d'animation territoriale, aux côtés de l'ensemble des acteurs du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion du département.

Ce rapport rend compte d'une année de travail exigeante, conduite au plus près des personnes accueillies. Il donne à voir ce que représente, concrètement, la mission du SIAO : écouter, orienter, coordonner, et maintenir une continuité de réponse là où les parcours sont les plus fragiles.

L'activité d'insertion s'est maintenue à un niveau élevé, avec 1 256 demandes reçues au cours de l'année. Le taux d'orientation, qui s'établit à 52,7 % contre 70,8 % en 2024, traduit l'écart croissant entre le volume des demandes adressées au service et les capacités disponibles sur le territoire. Cette évolution appelle une réflexion collective sur l'adéquation entre les besoins observés et les réponses mobilisables, réflexion que nous souhaitons poursuivre avec l'ensemble de nos partenaires.

Sur le pôle veille sociale, l'activité du 115 témoigne d'une sollicitation constante tout au long de l'année. La montée en charge du SAO, la couverture annuelle complète assurée par les maraudes du Samu Social, avec 343 sorties en 2025, et la consolidation du dispositif Itinéraire Bis confirment la capacité du service à aller vers les personnes les plus éloignées des dispositifs de droit commun.

Le pôle observation et actions transversales a connu une année structurante : première plénière du Comité départemental des personnes accompagnées, poursuite des actions de sensibilisation auprès des professionnels du territoire, journée de réflexion collective sur l'habitat, animation des espaces de veille sociale locaux sur l'ensemble du département. Ces travaux illustrent la vocation du SIAO : être un lieu de mise en commun, au service du dialogue entre institutions, opérateurs et personnes accompagnées.

Cette année a également confirmé la solidité de l'organisation mise en place, dans une période marquée par des mouvements d'équipe. La qualité du travail accompli tient d'abord à l'engagement des professionnels du SIAO, dont nous saluons le sérieux et la constance. Elle tient aussi à la qualité des coopérations construites sur le territoire, avec les services de l'État, les collectivités, les bailleurs et l'ensemble des associations partenaires.

C'est dans cette continuité que nous aborderons 2026, avec la volonté de poursuivre l'amélioration de l'accès à l'hébergement et au logement pour les personnes en situation de précarité, fidèles aux principes d'action de la Croix-Rouge française. Nous tenons à saluer le travail de Solène Hulin et d'Hélène Beauquin, qui ont quitté le service en 2025 après avoir construit, chacune à leur mesure, quelque chose de durable. Et à accueillir chaleureusement Njama Youssouf et Rosalie Sagna, dont l'engagement depuis leur prise de poste s'inscrit dans cette même exigence."



Valérie DULIN
Directrice Pôle Lutte
contre les Exclusions



Les temps forts de l'année 2025

8 JANVIER

Inauguration des nouveaux locaux du SIAO 86 au 17 rue Gay Lussac par Philippe Da Costa, Président national de la Croix-Rouge française, et Serge Boulanger, Préfet de la Vienne.

11 MARS

Plénière du CDPA de la Vienne - salle des Castors. Élection des représentants des personnes accompagnées. Participation active du SIAO à l'organisation et à l'animation.

1^{ER} AVRIL

Participation au Club SIAO organisé par la DREETS à Bordeaux - échanges de pratiques et actualités nationales.

2025

10 AVRIL

Participation au Club SIAO organisé par la DREETS à Bordeaux - échanges de pratiques et actualités nationales.

11-12 AVRIL

Collecte alimentaire.

17 JUIN

Participation à la Journée Pensions de Famille organisée par les pensions de famille du territoire de la Vienne.

12-13 JUIN

Participation aux Journées nationales FLEX de la Croix-Rouge française.

AVRIL 2025

Lancement du groupe de travail Accueil de Jour avec l'ensemble des SADJ de la Vienne.

8-9 JUILLET

Participation aux Journées nationales SIAO organisées par la DIHAL à Paris.

15 SEPTEMBRE

Participation à la Journée régionale Loc'Avantages et Intermediation Locative organisée par la FAS.

8 OCTOBRE

2^e collecte alimentaire de l'année.

19-25 NOVEMBRE

Participation à la formation sur le rétablissement psychosocial.

15 DÉCEMBRE

Intervention à l'IRTS Poitou-Charentes auprès des étudiants éducateurs spécialisés 3^e année.

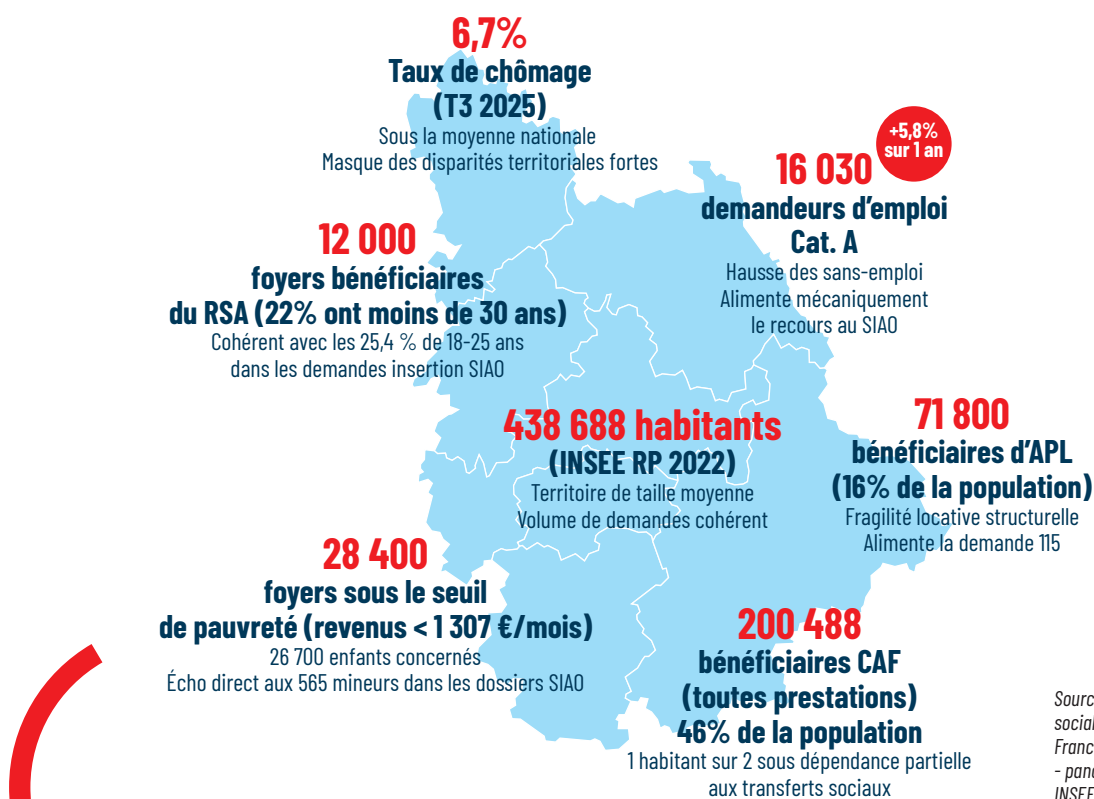
2026



I. Contexte départemental et évolution du dispositif

1. Contexte social et territorial de la Vienne en 2025

La Vienne en 2025 est un département dont la situation sociale est marquée par une précarité structurelle significative en partie invisible derrière un taux de chômage modéré et par des dynamiques territoriales contrastées entre l'agglomération poitevine et les territoires ruraux. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les **1 256 demandes d'insertion** et les **17 643 demandes d'hébergement d'urgence** reçues par le SIAO en 2025



Ces chiffres pointent un paradoxe local :

un taux de chômage modéré (6,7 %) coexiste avec 28 400 foyers sous le seuil de pauvreté. La Vienne n'est pas un département en crise de l'emploi au sens classique, c'est un territoire où l'emploi existe mais reste insuffisamment accessible ou rémunérateur pour une frange significative de la population. Ce sont précisément ces ménages que le SIAO retrouve dans ses demandes : 27,6 % sans aucune ressource, 26,9 % avec moins de 636 € par mois.

3 tensions structurelles qui conditionnent l'activité du SIAO

TENSION 1

Le logement comme facteur d'exclusion

La pression locative sur Poitiers, combinée à la raréfaction des logements accessibles aux ménages à très faibles ressources, constitue la première cause d'entrée dans le dispositif SIAO. Quand elle ne suffit plus, c'est le SIAO qui absorbe la rupture. La concentration de 70,7 % des demandes d'insertion sur Poitiers et Centre-Ouest en est la traduction directe. La progression des sorties vers le logement depuis les dispositifs AHI (+42 % en 2025 : 91 sorties contre 64 en 2024) est la réponse concrète à cette tension.

TENSION 2

Violences conjugales : précarité et urgence entremêlées

307 victimes de violences conjugales de la Vienne ont bénéficié de l'aide CAF d'urgence entre fin 2023 et fin 2024 : 52 % vivaient sous le seuil de pauvreté au moment de la demande, 30 % percevaient le RSA, deux tiers avaient des enfants à charge. Ce profil éclaire directement l'activité VVC du SIAO : 2 253 orientations et 14 563 nuitées en 2025. La montée des prises en charge de personnes victimes de violences conjugales n'est pas une anomalie : elle est le reflet d'une précarité féminine qui conjugue difficultés socio-économiques et urgence de la mise à l'abri.

TENSION 3

Décrochage rural et sous-recours aux dispositifs

La baisse continue des demandes d'insertion depuis Montmorillon - 68 en 2023, 50 en 2024, 38 en 2025 (-44 % sur trois ans) - ne traduit pas une amélioration de la situation sociale locale. Elle traduit un éloignement progressif du dispositif : moins de prescripteurs actifs, distance géographique, faible visibilité des ressources disponibles. Ce constat est au cœur de la réforme de la coordination de la veille sociale proposée par le SIAO en 2025.

Expulsions locatives : une pression nationale qui se répercute sur la Vienne

En 2024, plus de 140 000 procédures d'expulsion ont été engagées au niveau national (+11 % en un an), avec 24 556 expulsions effectives avec concours de la force publique (+29 %). Le SIAO 86 en mesure les effets dans ses données : les pics de demandes d'insertion en mars et en octobre coïncident avec les fins de trêve hivernale. La hausse exceptionnelle de décembre 2025 (+66 % vs décembre 2024) s'inscrit dans ce contexte.

Source : Fédération des acteurs de la solidarité - enquête expulsions locatives, octobre 2025

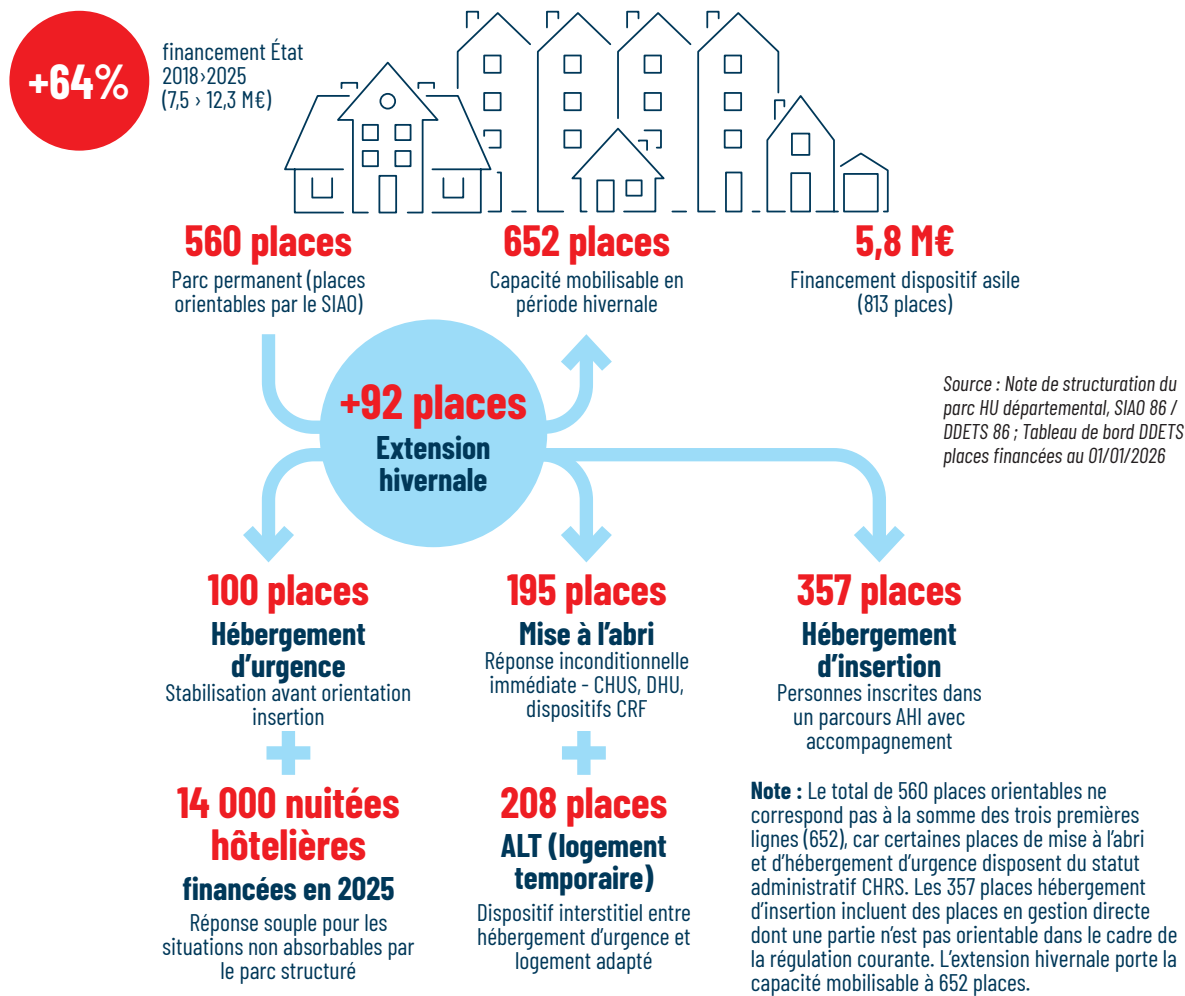
2. Structuration et évolution du parc d'hébergement et de logement adapté

Depuis 2018, les moyens de l'État consacrés à l'hébergement dans la Vienne ont augmenté de +64 %, passant de 7,5 M€ à 12,3 M€ en 2025. Cette trajectoire financière traduit un effort réel de structuration et de diversification du dispositif. Elle n'a pas pour autant résolu le désalignement structurel entre la nature de l'offre et la nature de la demande qui constitue la tension de fond du dispositif.

a Le dispositif d'hébergement d'urgence : capacités permanentes et hivernales

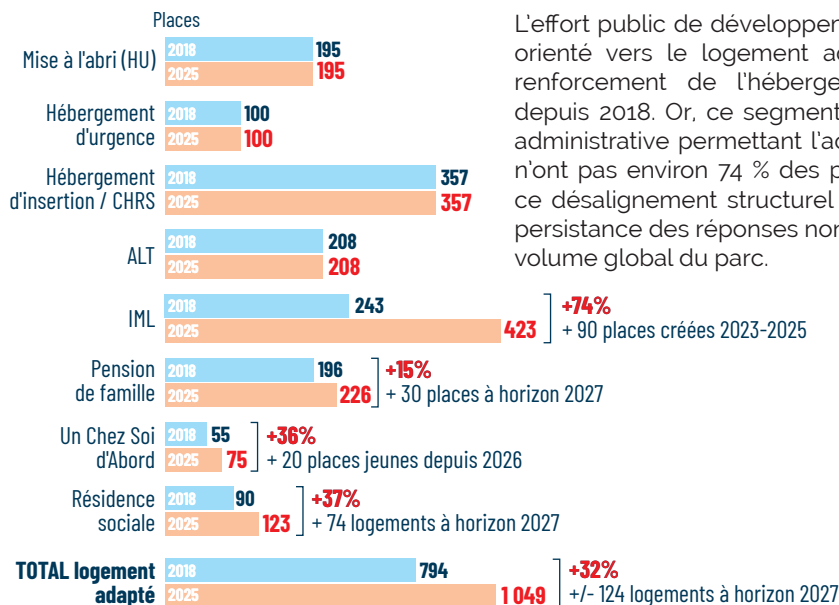
Ce parc se structure en trois segments fonctionnels, auxquels s'ajoutent les dispositifs complémentaires (nuitées hôtelières, ALT). Les chiffres correspondent aux places ouvertes et financées toute l'année, hors extension hivernale. La segmentation est fonctionnelle : certaines places cumulent un statut administratif CHRS et une fonction de mise à l'abri ou d'hébergement d'urgence.

I. Le pôle insertion et accès au logement



Le recours à 14 000 nuitées hôtelières en 2025 révèle la limite structurelle du dispositif d'urgence. En sortie de période hivernale, la fermeture des 92 places saisonnières ramène le parc à 207 places opérationnelles (hors ALT) pour une demande quotidienne de l'ordre de 175 sollicitations. Le 23 avril 2026, journée représentative, le taux d'occupation global s'établissait à 102,9 %, avec 5 structures sur 6 à saturation ou en suroccupation.

b Évolution du parc 2018-2025



L'effort public de développement du parc a été massivement orienté vers le logement adapté (+32 %) au détriment du renforcement de l'hébergement d'urgence, resté stable depuis 2018. Or, ce segment est conditionné à une situation administrative permettant l'accès au logement, éligibilité que n'ont pas environ 74 % des personnes sollicitant le 115. C'est ce désalignement structurel qui explique mécaniquement la persistance des réponses non pourvues, indépendamment du volume global du parc.

I. Le pôle insertion et accès au logement

c Le dispositif asile

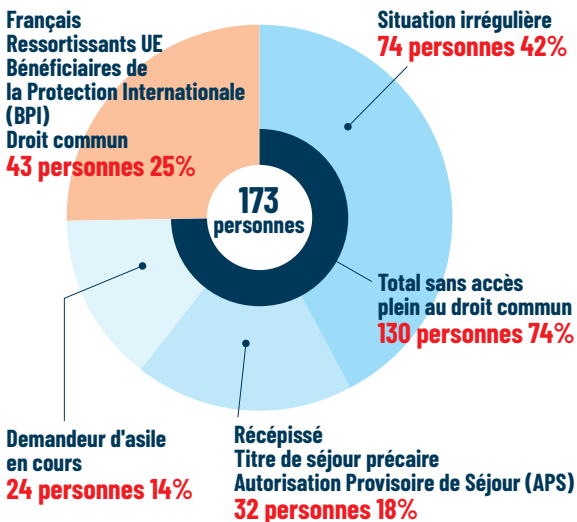
813 places d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés coexistent avec le dispositif AHI de droit commun dans la Vienne, pour un financement de 5,8 M€ (733 places HUDA/CADA + 80 places spécialisées réfugiés). Ce périmètre génère des interactions régulières avec le SIAO : sorties de dispositif asile vers l'AHI pour les déboutés, orientations du 115 pour des demandeurs d'asile en attente de place. La hausse des personnes de nationalité hors UE dans les dispositifs HU du SIAO (+30,3 % en 2025) et la progression des prescriptions COALLIA CPH (+55 % sur deux ans) témoignent de cette porosité croissante entre les deux périmètres.

d Un désalignement structurel

Sur les personnes ayant sollicité le 115 lors d'une journée représentative (23 avril 2026), les trois quarts ne sont pas éligibles aux dispositifs de logement adapté qui ont concentré l'essentiel de l'effort public depuis 2018.

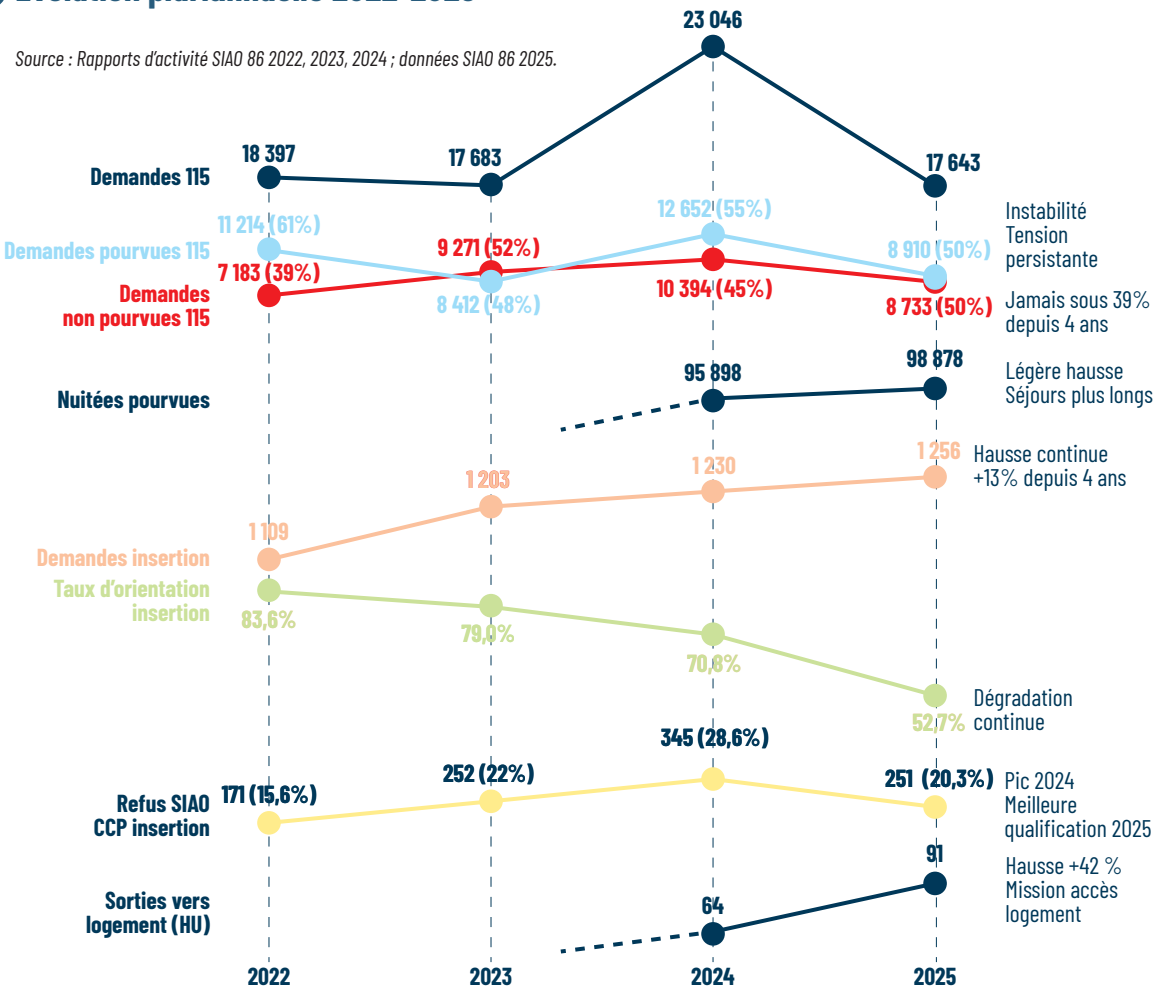
74 % des personnes qui sollicitent le 115 ne relèvent que de la mise à l'abri inconditionnelle, un segment qui compte 195 places permanentes dans la Vienne et n'a pas été renforcé depuis 2018. Ce n'est pas un problème de volume global de places, c'est un problème de structure de l'offre.

Source : Note de situation SIAO 86 - Données du 23 avril 2026, représentatives de la situation structurelle depuis plusieurs mois.



e Évolution pluriannuelle 2022-2025

Source : Rapports d'activité SIAO 86 2022, 2023, 2024 ; données SIAO 86 2025.



Conclusion : ce que les données nous disent

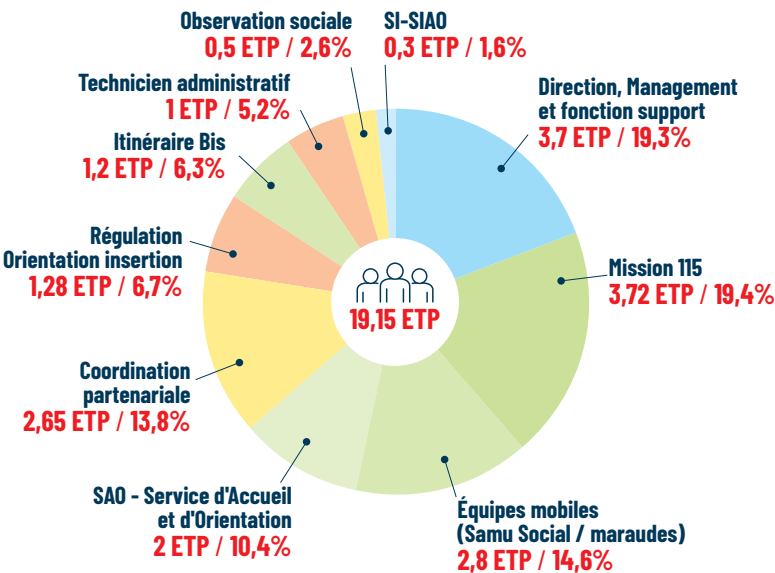
Le dispositif d'hébergement de la Vienne n'est pas défaillant dans ses procédures - le taux de traitement des demandes d'insertion reste à 98,6 % au 31/12/25 et le délai moyen à 7 jours. Il est structurellement sous-dimensionné sur le seul segment dont la demande progresse inexorablement et de façon constante depuis plusieurs années : la mise à l'abri inconditionnelle pour des personnes sans droit au séjour ou en situation administrative précaire.

II. Présentation du SIAO et activité 2025



1. Organisation, moyens humains et budget

Le SIAO de la Vienne mobilise 19,15 ETP répartis sur trois pôles opérationnels et les fonctions support, couvrant l'ensemble des missions du service public de la rue au logement.



19,15 ETP

1 642 240 €
Budget total 2025

95% financés par la DDETS

DDETS de la Vienne
1 556 386 € / 94,8%
Fonctionnement SIAO
Ensemble des missions

PRÉFET DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité



Cofinancé par l'Union européenne

Fonds européens
38 011 € / 2,3%
Cofinancement Itinéraire Bis

Grand Poitiers (CUGP)
47 843 € / 2,9%
Cofinancement Itinéraire Bis

Le cofinancement d'Itinéraire Bis par Grand Poitiers et les fonds européens témoigne de la capacité du SIAO à mobiliser des partenaires institutionnels au-delà de l'État sur des projets innovants.

2. Gouvernance, projet de service et évolutions de l'équipe

Évolutions de l'équipe en 2025

Arrivées

Njama Youssouf

Intervenante sociale SAO

En remplacement d'Hélène Beauquin

Rosalie Sagna

Technicienne administrative

Prise en charge de l'accueil et des fonctions administratives

Départs

Hélène Beauquin

Intervenante sociale SAO

18 mois au SAO

Départ vers de nouvelles fonctions

Solène Hulin

Chargée de mission accès au logement

2 ans

Création de la mission logement ; évolution vers un poste de responsable de formation

Remerciements

Hélène Beauquin a contribué, dès la création du SAO en juin 2024, à construire une mission nouvelle : les "yeux du 115", l'aller-vers auprès des personnes hébergées, le lien quotidien avec les publics les plus vulnérables.

Solène Hulin a porté pendant deux ans une mission inexistante avant son arrivée. Les 91 sorties vers le logement enregistrées en 2025 (+42 %) sont le résultat direct de ce travail de fond. Nous leur souhaitons pleine réussite, et remercions Njama Youssouf et Rosalie Sagna pour leur engagement.

Deux réformes d'instances soumises à validation en 2025

> Mai 2025 - Fusion CCP/CVSS : instance unique à double format (revue de cohorte veille sociale + étude de situations insertion), avec invitation systématique des personnes concernées.

> Juillet 2025 - Réorganisation de la veille sociale : suppression du CDVS centralisé, renforcement des trois CVSL territoriaux, intégration formalisée des acteurs sanitaires.

Ces deux réformes sont en cours de concertation. Mise en œuvre prévue en 2026.

3. Pôle Insertion & Accès au Logement

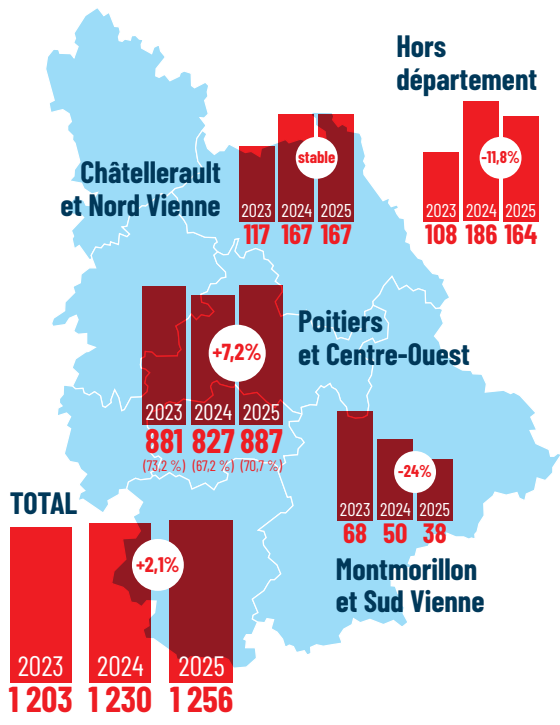
Les demandes d'insertion portées au SIAO

1 256
demandes
reçues
(+2,03%)

1 238
demandes
traitées
(98,64%)

7J
délai
moyen de
traitement

En 2025, le SIAO de la Vienne a reçu 1 256 demandes d'insertion, soit une hausse de 2,03 % par rapport à 2024 (1 230 demandes). Avec 1 238 demandes traitées (98,64 %), le SIAO maintient un niveau de réactivité élevé, traitant les dossiers en moyenne dans les 7 jours suivant leur transmission.

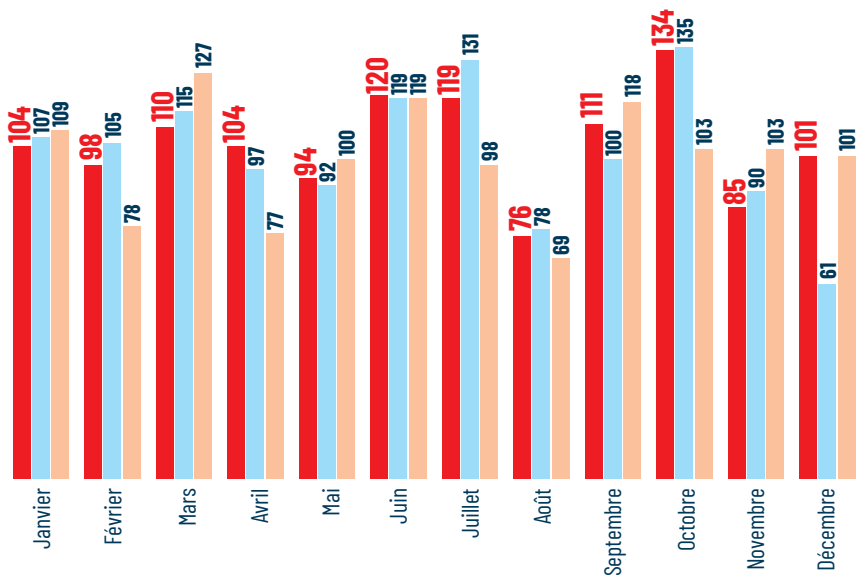


Répartition géographique
Comparaison 2023-2025

La part de Poitiers rebondit à 70,7 % après un recul en 2024 (67,2 %). La baisse structurelle des demandes du territoire de Montmorillon (-24 % en 2025, -26 % en 2024) peut refléter un sous-recours aux dispositifs plutôt qu'une réduction des besoins.



II. Présentation du SIAO et activité 2025



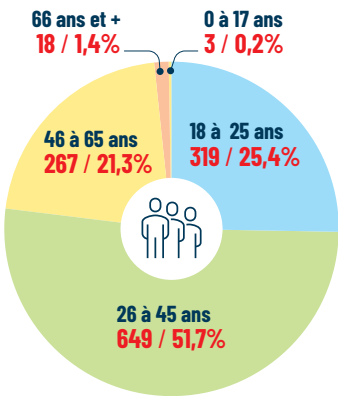
Répartition mensuelle
Comparaison 2023-2025

Trois constantes se dégagent sur trois ans : un creux d'août systématique, un pic d'octobre lié à la fin de trêve hivernale, et une activité soutenue en juin-juillet. La forte hausse de décembre 2025 (+66 % vs décembre 2024) peut traduire une intensification des expulsions locatives en fin d'année.

Caractéristiques des ménages sollicitant l'insertion

En 2025, les demandes d'insertion concernent 1 939 personnes, dont 565 mineurs (29,1 %). Le nombre de mineurs est en légère baisse par rapport à 2024 (599 mineurs, 30,1 %).

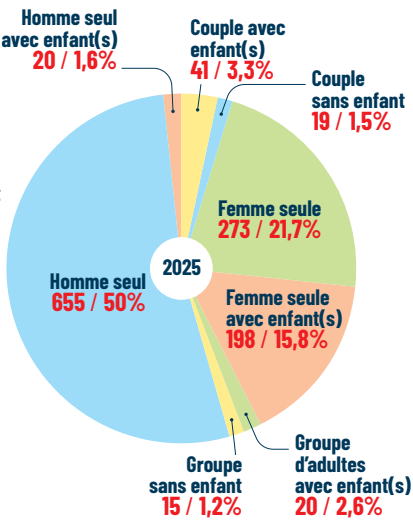
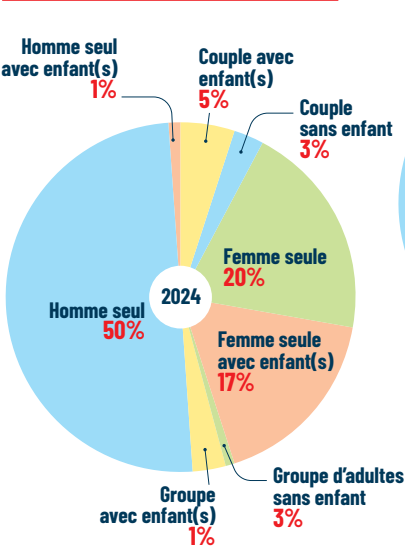
Âge des demandeurs



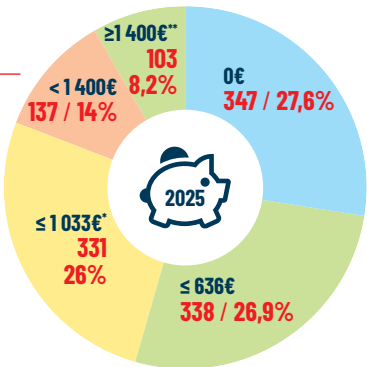
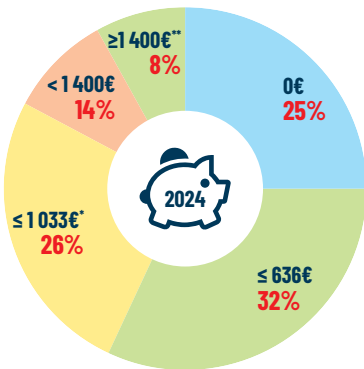
Depuis septembre 2025, la plateforme SI-SIAO ne permet plus d'analyser les motifs de sollicitation. Ce point de vigilance devra être compensé par d'autres modalités d'observation en 2026.



Typologie des ménages ayant fait une demande d'insertion



Ressources mensuelles des ménages



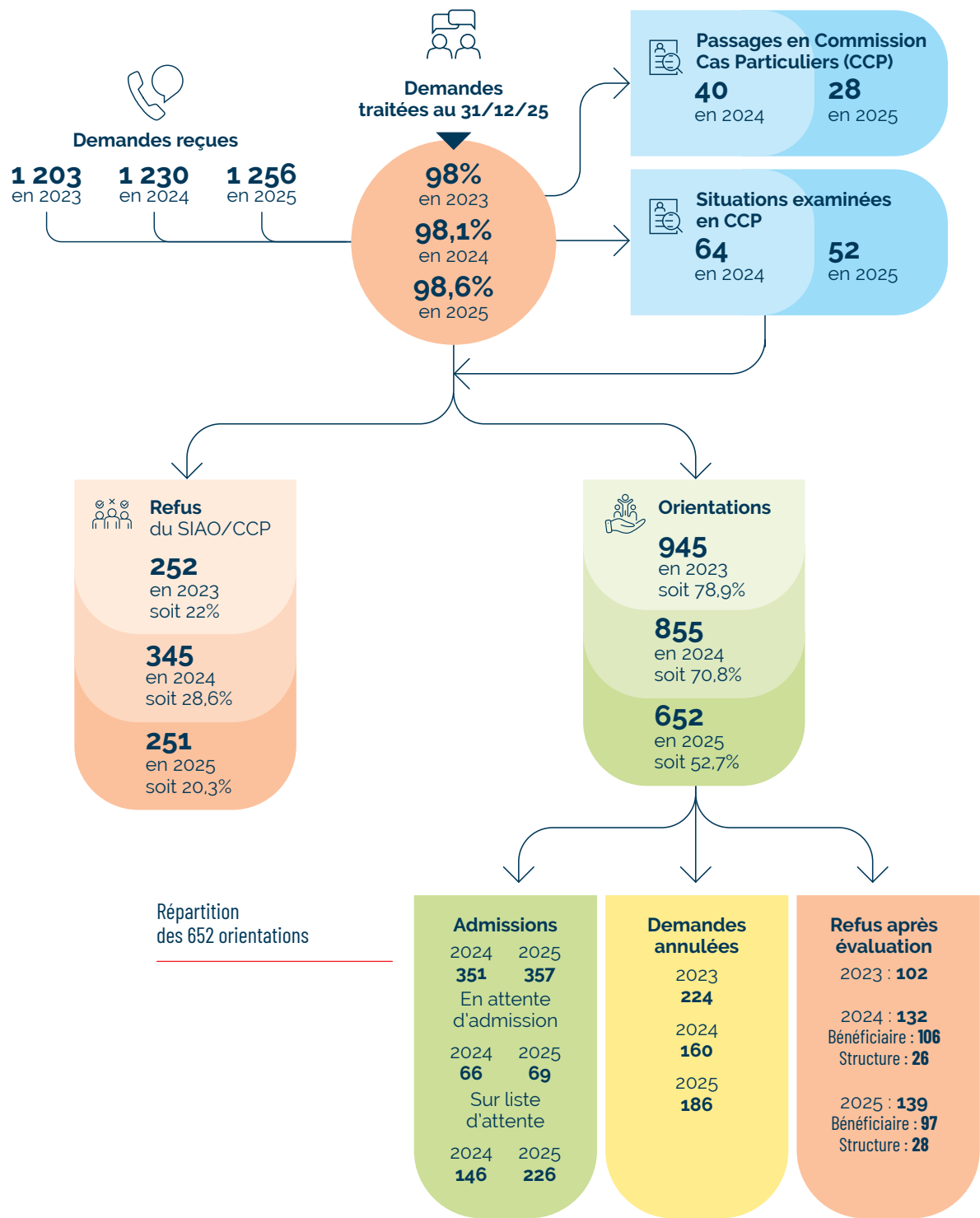
54,5 % des demandeurs ont des ressources nulles ou inférieures au seuil de pauvreté (636 €/mois).

*La tranche ≤ 1033€ correspond aux personnes bénéficiaires de l'AAH

**La tranche ≥ 1400€ correspond aux personnes sollicitant le SIAO et ayant une activité professionnelle

Suivi et traitement des demandes

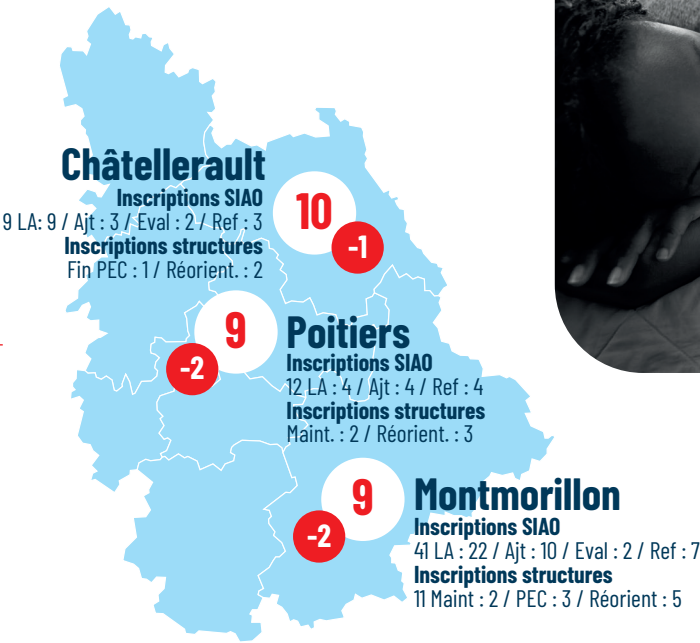
Le fait marquant de l'activité insertion 2025 est la baisse significative du taux d'orientation : 52,67 % contre 70,83 % en 2024, soit un recul de 18 points. Cette évolution ne traduit pas une dégradation du traitement, mais une tension croissante entre la demande et l'offre disponible.



Les CCP - Commissions des Cas Particuliers

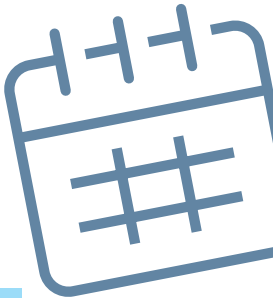
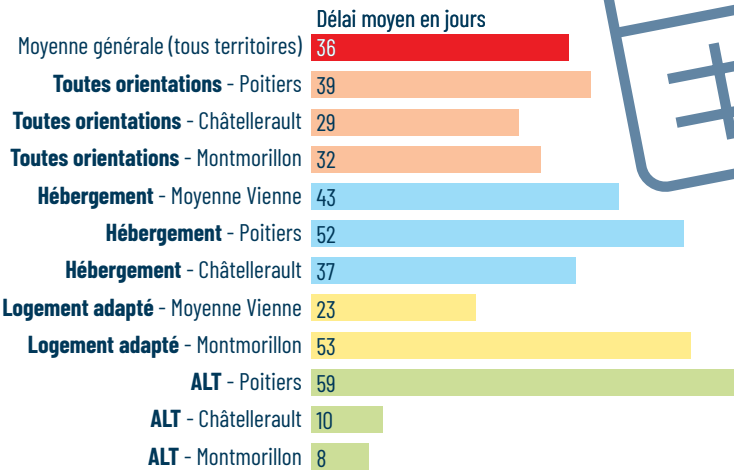
28
séances
tenues
en 2025

Répartition
territoriale



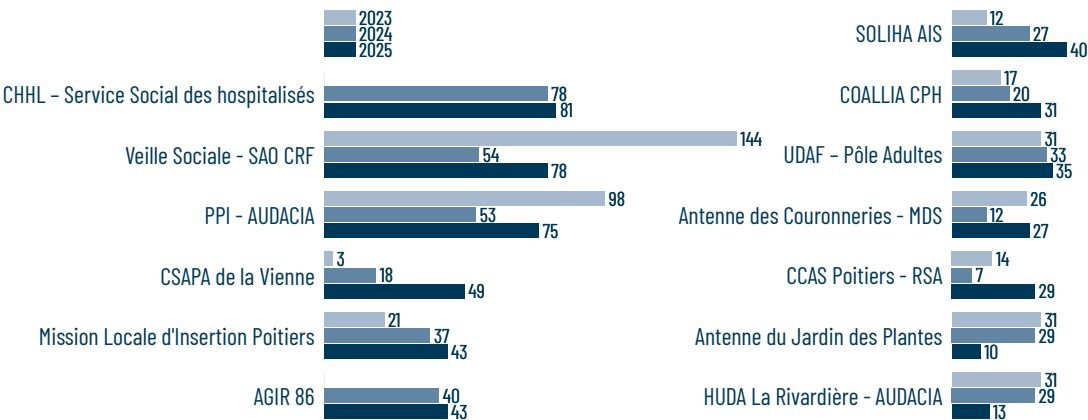
Les délais d'attente

L'hébergement reste le dispositif le plus sous tension (52 jours sur Poitiers). La disparité territoriale est frappante pour l'ALT : 59 jours sur Poitiers contre 8-10 jours sur Châtellerault et Montmorillon.



Le réseau des prescripteurs

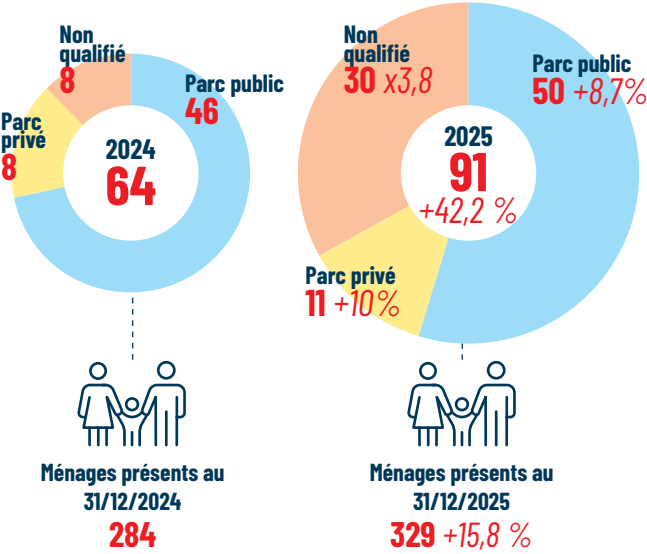
La progression spectaculaire du CSAPA (x16 en deux ans : de 3 à 49 demandes) traduit une montée en visibilité des situations d'addiction dans les parcours d'hébergement. La forte hausse du CCAS Poitiers RSA (+314 % en un an) peut refléter une réorientation de la politique d'orientation de ce service.



Le SIAO, interface vers le logement

La mission accès au logement, opérationnelle depuis juillet 2024, a poursuivi sa montée en charge en 2025. Les sorties vers le logement depuis les dispositifs d'hébergement d'urgence progressent significativement.

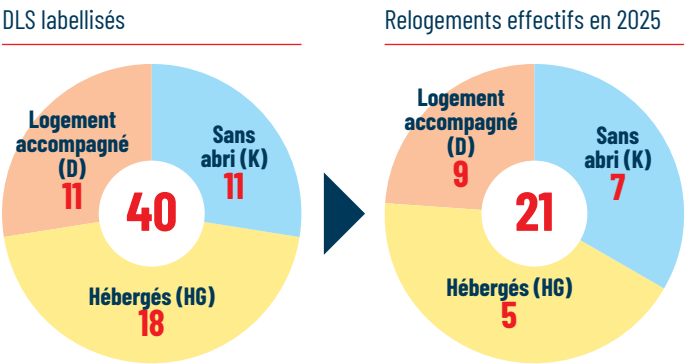
Sorties vers logement (tous dispositifs HU)



La hausse de +42 % des sorties vers le logement est le résultat direct du travail de labellisation des demandes de logement social engagé depuis 2024. La hausse des ménages présents au 31/12 (+15,8 %) traduit la persistance de situations complexes pour lesquelles la sortie vers le logement n'a pas encore pu être finalisée.

DLS labellisées et relogements issus de la labellisation

40 demandes de logement social ont été labellisées en 2025, aboutissant à 21 relogements effectifs sur l'année. Ces résultats sont à lire en tenant compte d'une vacance de poste entre août et décembre 2025, consécutive au départ de Solène Hulin : la mission accès au logement a fonctionné à mi-régime sur le second semestre. Le volume de labellisations réalisées sur les seuls 7 premiers mois de l'année est d'autant plus significatif. 13 dossiers restent en file active au 31 décembre 2025, dont plusieurs en cours d'attribution chez les bailleurs sociaux.



3. Pôle Veille Sociale

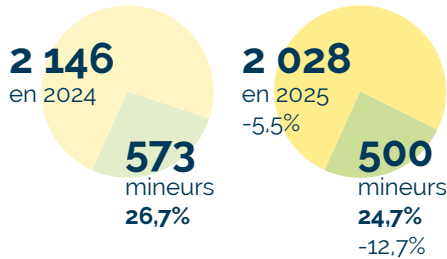
Le 115 - Demandes d'hébergement d'urgence

Tout au long de l'année, le Pôle Veille Sociale assure le recueil et l'évaluation des demandes d'hébergement d'urgence du département. La plateforme 115 est ouverte de 14h à 7h du lundi au vendredi et de 15h à 7h le week-end.



2 028
personnes
différentes
au 115

Personnes différentes ayant composé le 115



17 643
demandes
d'hébergement

98 878
nuitées
pourvues



115

Réitération des appels par ménage

	2024	2025
1 appel	706	546 ménages -22%
2 à 10 appels	764	479 ménages -37,3%
11 à 20 appels	269	118 ménages -56,1%
21 à 30 appels	98	61 ménages -37,8%
31 à 50 appels	168	47 ménages -72%
51 à 100 appels	102	68 ménages -33,3%
101 à 355 appels	39	31 ménages -20,5%

La persistance de 31 ménages avec plus de 100 appels (360 au maximum) révèle une précarité résidentielle profonde pour lesquels la réponse nuit par nuit est inadaptée.

23 279
appels
en 2024

22 475*
appels
en 2025

Demandes non pourvues
10 394 en 2024
soit 45,1%

8 733 en 2025
soit 49,5%
-16,0 %

demandes
d'hébergement
23 046 en 2024
17 643 en 2025
-23,5%

* Les appels reçus (22 475) incluent tous les types d'appels entrants ; les 17 643 demandes correspondent aux demandes effectivement enregistrées dans le SI-SIAO.



Demandes
pourvues
12 652 soit 54,9%
en 2024
8 910 soit 50,5%
en 2025
-29,5%



Nuitées
pourvues
95 898 en 2024
98 878 en 2025
+3,1 %

Caractéristiques des ménages hébergés

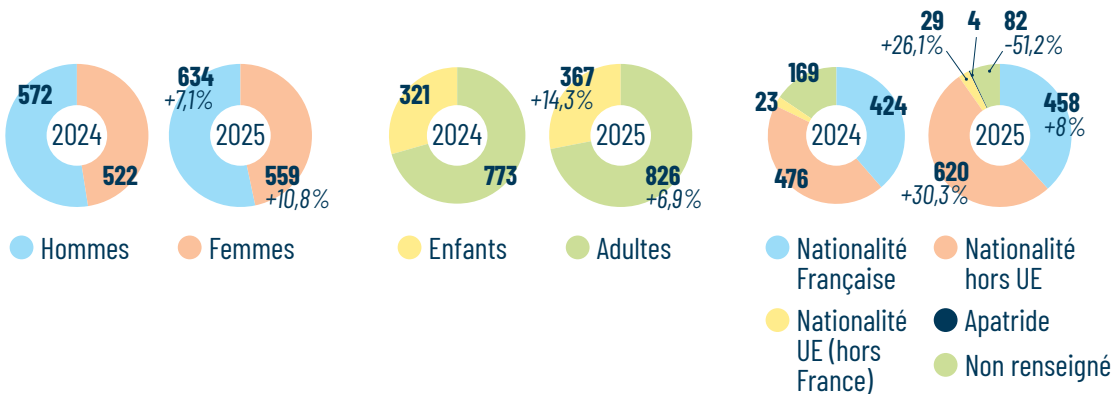
Sur l'année 2025, 727 ménages distincts représentant 1 193 personnes ont été hébergés au sein des dispositifs HU, pour un total de 98 878 nuitées.

		Nombre de ménages		Nombre de ménages		Nombre de nuitées	
		2024		2025		2024	2025
Couple avec enfant(s)		28		13		11 411	9 276
Couple sans enfant		22		9		5 460	3 528
Enfant / Mineur isolé		1		3		1	53
Femme seule		136		152		9 527	8 648
Femme seule avec enfant(s)		120		124		46 635	50 905
Groupe d'adultes avec enfant(s)		18		38		5 093	9 368
Groupe d'adultes sans enfant		34		9		5 468	5 325
Homme seul		305		352		11 785	11 770
Homme seul avec enfant(s)		4		1		518	5
		668		727		95 898	98 878

La part des femmes seules avec enfants reste prépondérante dans les nuitées (50 905 nuitées, 51,5 % du total 2025). La progression des groupes avec enfants (x2,1 en ménages, x1,8 en nuitées) est un signal à surveiller.

Profil des personnes hébergées

Sur l'année 2025, 727 ménages distincts représentant 1 193 personnes ont été hébergés au sein des dispositifs HU, pour un total de 98 878 nuitées.



La forte hausse des personnes de nationalité hors UE hébergées (+30,3 %) est le fait marquant de 2025. L'amélioration du taux de renseignement de la nationalité (non renseigné : 6,9 % contre 15,5 % en 2024) indique un meilleur travail de collecte.

Données par dispositif d'hébergement

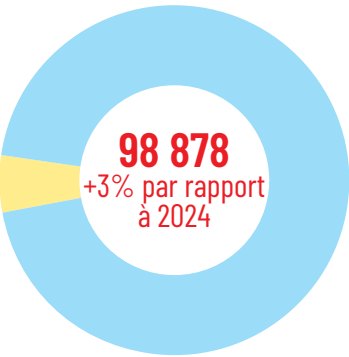
		Nuitées 2025	Nuitées 2024
DHU	484 ménages		
Subvention	724 personnes	58 470	49 802 (est.)
CHU DGF	220 ménages		
	350 personnes	17 767	17 891
Hôtel tout public	315 ménages		
	447 personnes	8 151	8 303 (est.)
Hôtel VVC tout public	87 ménages		
	168 personnes	5 832	3 870 (est.)
DHU DGF	25 ménages		
	59 personnes	5 318	1 464
Hôtel Demandeur d'asile	126 ménages		
	203 personnes	3 340	4 291 (est.)



Note : Un même ménage peut avoir été accueilli successivement dans plusieurs dispositifs au cours de l'année. Le total des ménages par dispositif (1 257) est donc supérieur aux 727 ménages distincts hébergés sur l'année.

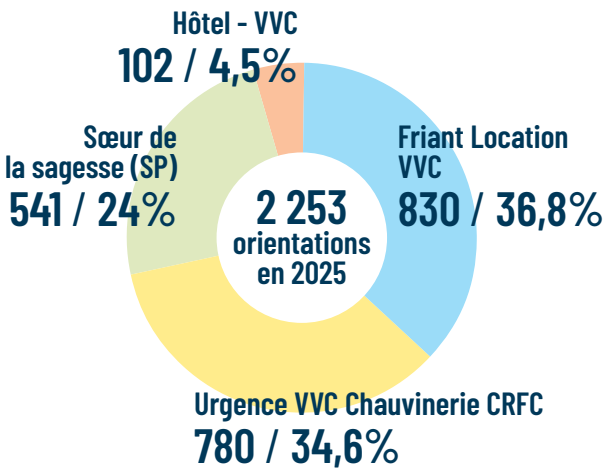
Répartition des nuitées par BOP

BOP 303 (demandeurs d'asile)
5 097 / 5,2%
~-14% par rapport à 2024



BOP 177 (droit commun)
93 781 / 94,8%
~+4% par rapport à 2024

Le dispositif Violences Conjugales - VVC



2 253
orientations
en 2025

14 563
nuitées
pourvues

113
ménages
demandeurs
principaux

Comparées aux données 2024 (17 348 nuitées VVC), les nuitées 2025 (14 563) montrent une baisse de 16 %, pouvant refléter un raccourcissement des séjours ou une meilleure fluidité des sorties vers des solutions pérennes.

Le Samu Social - Maraudes 2025

343
maraudes
en 2025

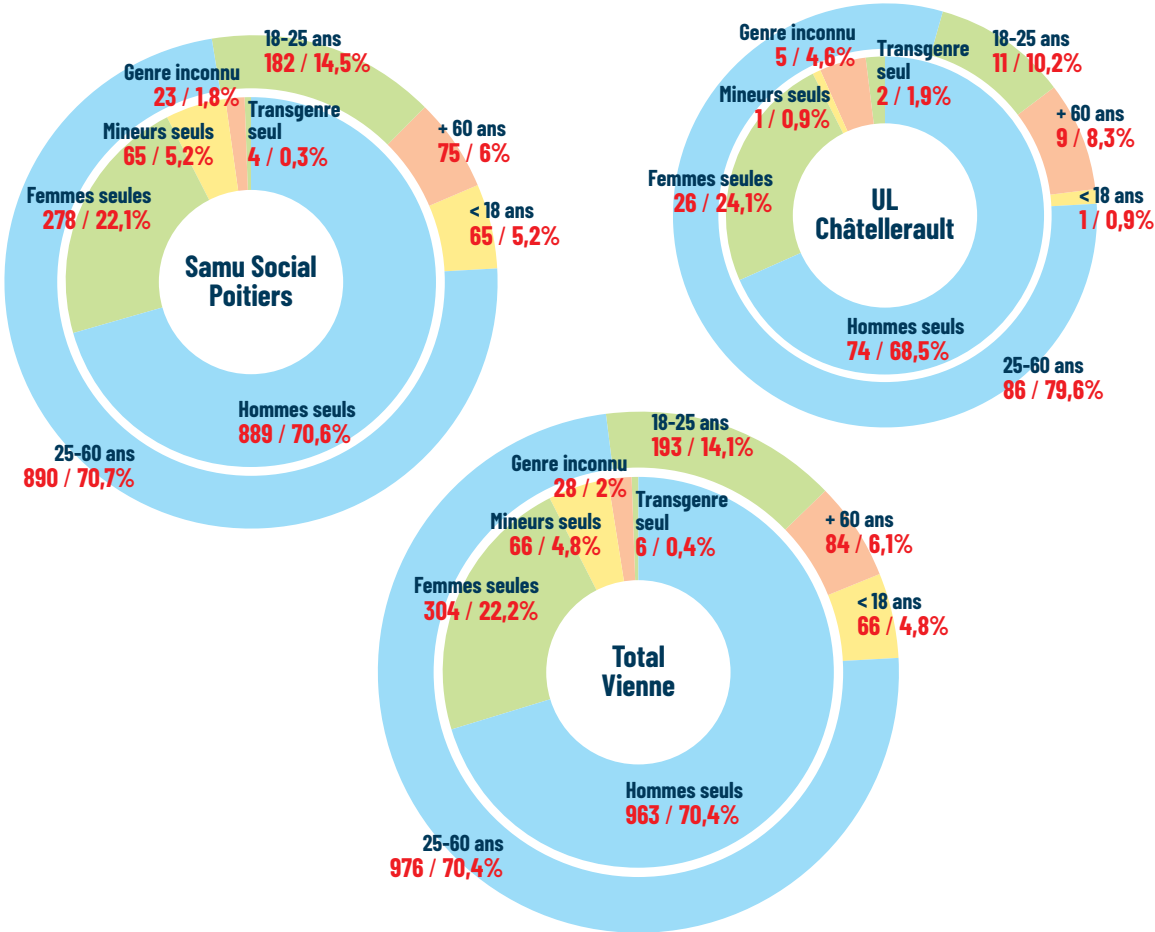
6 776
contacts
cumulés

1 367
personnes
différentes

Le Samu Social organise des maraudes quotidiennes sur Poitiers (soirée 17h-00h et journée 13h-17h30) et chaque mercredi à Châtelleraut avec l'Unité Locale de la Croix-Rouge. Pour la première fois, les données 2025 couvrent l'année entière et distinguent les deux équipes - progrès qualitatif majeur pour l'observation.

	Samu social Poitiers	UL Châtelleraut	Total Vienne 2025	2024 (partiel mai-décembre)
Maraudes réalisées	290	53	343	212 (7,5 mois)
Heures effectuées	1 492 h	160 h	1 652 h	ND
Km parcourus	12 664 km	1 456 km	14 120 km	ND
Bénévoles différents	51	51	51	ND
Contacts cumulés	6 366	410	6 776	4 561
Personnes différentes	1 259	108	1 367	ND
dont mineurs	65	1	66	60 (partiel)
Transports vers hébergement	105	3	108	ND
Demandes d'hébergement	1 567	12	1 579	ND
dont satisfaites	50,73 %	8,33 %	~50,41 %	ND
dont pas de place	42,31 %	91,67 %	~42,69 %	ND

Source : Logiciel SIGMa - extraction du 10 juin 2026 ; période 01/01/2025 au 31/12/2025



Itinéraire Bis - Troisième année de déploiement

Itinéraire Bis est un dispositif d'accompagnement social renforcé hors les murs, adossé au Samu Social de Poitiers, s'inscrivant dans la politique du Logement d'abord. Il s'adresse aux personnes en situation de grande exclusion ne trouvant pas d'accompagnement social adapté dans les dispositifs classiques. La pratique de l'aller-vers permet d'aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent, de construire une relation de confiance dans le respect de leur temporalité, et de faciliter les orientations vers les partenaires de santé et du secteur AHL. La finalité est de permettre à chaque personne d'accéder à un toit correspondant à ses projets et à ses besoins.

Déployé depuis 2023 sur les 40 communes de Grand Poitiers Communauté Urbaine, Itinéraire Bis est cofinancé par l'État (Préfet de la Vienne), Grand Poitiers Communauté Urbaine, le Fonds Social Européen + dans le cadre du programme Sengage en Nouvelle-Aquitaine, et l'Union Européenne.

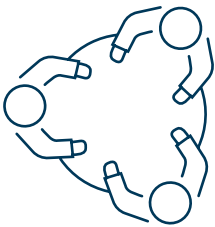


Les sorties positives (6 sur 7) illustrent la pertinence du dispositif pour des personnes pour lesquelles aucune autre porte d'entrée ne fonctionnait. Les orientations à la sortie couvrent un large spectre : stabilisation, CHRS, IML, logement social - témoignant de la capacité du dispositif à ouvrir des parcours très différents selon les situations. Les 10 contacts "zone grise" représentent des personnes rencontrées et accompagnées de manière informelle, sans suivi formalisé, dont certaines pourront entrer en file active en 2026.

Constats de la troisième année

- La démarche d'aller-vers confirme sa pertinence pour créer du lien avec des personnes en marge des dispositifs classiques.
- Les structures sociales et médico-sociales restent parfois inadaptées aux profils les plus complexes (ruptures multiples, errance durable, grande exclusion).
- Deux besoins prioritaires persistent : développement de solutions d'habitat non conventionnel ; renforcement des partenariats avec les structures spécialisées en santé mentale, addictions et grande exclusion.

L'expérience cumulée sur trois ans confirme l'intérêt de dispositifs qui laissent le temps, valorisent les micro-avancées et s'ajustent aux réalités complexes des personnes les plus éloignées du logement.



4. Pôle Observation & Actions Transversales

La coordination des acteurs de la veille sociale

	Situation 2025	Évolution vs 2024
Châtellerault	3 réunions annuelles - réseau stabilisé, nouveaux acteurs (Secours Catholique, Samu Social)	Consolidation
Montmorillon	3 réunions annuelles - réseau en développement, contexte sectoriel tendu	Progression
Poitiers	Comités réguliers - cohorte de parcours complexes bien installée	Stable/enrichissement

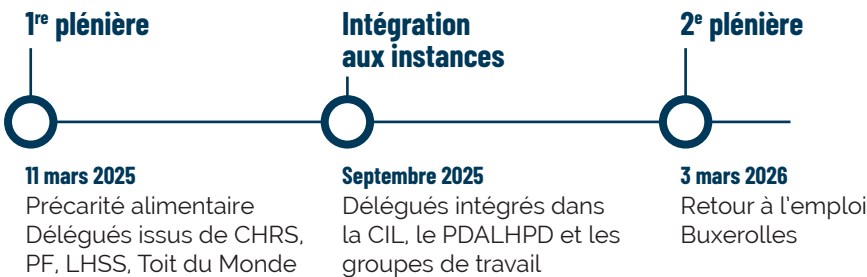
Les sensibilisations 2025

9 thématiques	18 sessions	289 participants	25 structures
Addictologie - volets 1 et 2	3	57	France Addictions / AIDES
Relation de confiance et troubles psychiques	2	49	CHL (Dr Guillard-Bouhe, A. Compain)
Logement d'abord / SIAO	3	42	SIAO / Grand Poitiers
Parcours d'asile	3	42	Coallia
Mesures de protection juridique	2	29	UDAF
Droit des étrangers	2	27	CDAD
Regards Croisés - insertion professionnelle	1	18	Inaé - SIAO
Santé mentale	1	17	EMPP (CHL)
Accès à l'emploi	1	8	France Travail

Sur "relation de confiance et troubles psychiques", 12/12 répondants déclarent avoir acquis des connaissances applicables, 10/12 les utilisent quotidiennement. Sur l'addictologie, 10/11 répondants d'une session déclarent des apports utiles.

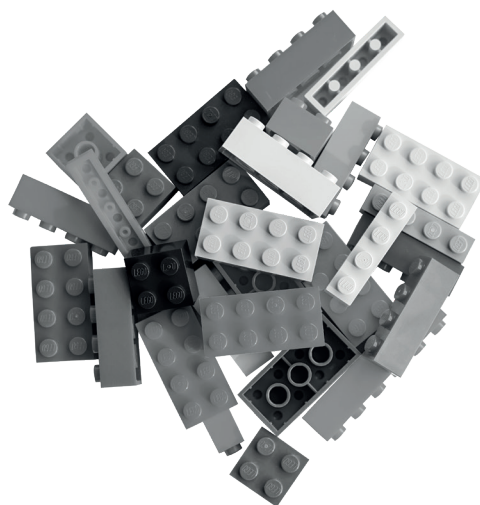
Le CDPA - Conseil Départemental des Personnes Accompagnées

Le 11 mars 2025, la première plénière du CDPA de la Vienne marque une étape qualitative décisive : la reconnaissance formelle de l'expertise d'usage des personnes accompagnées dans la gouvernance du secteur AHL. Des délégués issus de structures variées (CHRS, pensions de famille, LHSS, Toit du Monde) ont participé à des groupes de travail sur la précarité alimentaire.



Journée de réflexion sur l'habitat - Méthode LEGO®

En 2025, une journée de réflexion sur l'habitat a été organisée à partir de l'outil LEGO Serious Play, réunissant 28 participants en deux groupes. Ces groupes associaient professionnels de l'AHJ, acteurs du logement social, représentants de collectivités et personnes accompagnées.



Perspectives 2026

Animation territoriale

- Finalisation des immersions avec l'UDAF, le PHPS (Audacia), Valoris Insertion, OzR et AIDES (premier trimestre 2026)
- Développement des immersions à l'IRTS de Poitiers

CDPA

- Plénière du 3 mars 2026 à Buxerolles (thème : le retour à l'emploi)
- Consolidation de la présence des délégués dans les instances territoriales

Sensibilisations

- Reconduction du programme avec évolution vers des formats plus interactifs
- Transmission systématique des supports pédagogiques après chaque session

Mission accès au logement

- Généralisation des sessions d'information sur la DLS à destination des travailleurs sociaux
- Développement d'une sensibilisation thématique "logement"



III.

Bilan des partenariats et participation aux instances

Le SIAO n'est pas seulement un outil de régulation administrative : il est un opérateur de réseau. Son efficacité dépend autant de la qualité de ses partenariats que de celle de ses procédures internes.

1. Organisation et participation aux instances institutionnelles

PDALHPD

Membre contributeur - apport de données observation et d'activité
Intégration des délégués CDPA dans les travaux du plan (septembre 2025)

Commission d'Insertion au Logement (CIL)

Membre actif - pilotage de la labellisation des DLS

Montée en charge de la mission accès au logement - 91 sorties vers le logement en 2025

CCAPEX

Participation sur signalement - prévention des expulsions

Contribution aux synthèses sur les situations à risque de rupture résidentielle

CDPA

Animation - appui logistique et méthode

1^{re} plénière le 11 mars 2025 ; délégués intégrés dans la CIL et le PDALHPD

Comité Stratégique Partenarial

Organisation - pilotage stratégique

4^e édition en décembre 2025 - présentation des réformes d'instances 2026

CVSL Poitiers

Animation - bimensuelle

Extension du périmètre à la prévention des ruptures en logement

CVSL Châtelleraut

Animation - 3 fois/an

Réseau stabilisé - Secours Catholique et Samu Social intégrés

CVSL Montmorillon

Animation - 3 fois/an

1^{er} CVSL élargi - territoire en développement progressif

Journées nationales SIAO (DIHAL)

Participation et représentation

Juillet 2025

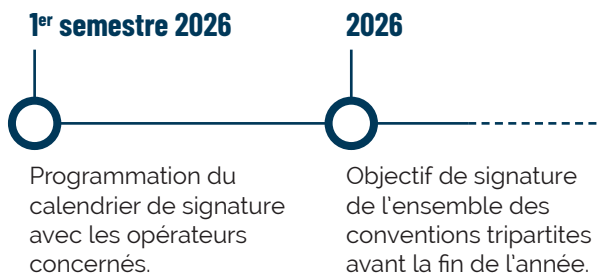
En rouge : instances animées ou co-animées par le SIAO 86

2. Les conventions tripartites - calendrier et perspectives

La signature des conventions tripartites SIAO-État-opérateurs constitue l'une des obligations issues de la loi ELAN et du cadre réglementaire du service public AHI. Ces conventions formalisent les engagements réciproques entre le SIAO, la DDETS et chaque gestionnaire de dispositif.

Aucune convention tripartite n'est encore signée dans la Vienne au 31 décembre 2025. Ce n'est pas une situation d'inertie : c'est le résultat d'un choix de méthode, consistant à ne pas signer des conventions pour la forme mais à construire un cadre opérationnel partagé avant de le formaliser.

Calendrier



Priorité :
Les gestionnaires de l'ensemble des dispositifs AHI du département (CHRS, pensions de famille, résidences sociales, ALT, IML), qui sont les interlocuteurs quotidiens du SIAO dans la régulation des orientations.

- Audacia**
CHRS, PPI, Pensions de famille, IML, ALT, UCS d'Abord
1er opérateur en volume d'orientations - relation opérationnelle dense
- UDAF**
Pensions de famille (x5 sites), Pôle Adultes
Prescripteur actif (35 demandes) et gestionnaire clé des PF
- Coallia**
Pension de famille La Blaiserie, CPH, IML, résidence sociale
31 prescriptions CPH - partenaire asile et logement adapté

- ADSEA SISA**
CHRS Châtelleraut, IML
Acteur central sur le territoire châtelleraudais
- Croix-Rouge française**
CHRS, ALT, VVC, CHUS
Opérateur et gestionnaire du SIAO - convention spécifique à prévoir
- Ferme de l'Espoir**
CHRS Châtelleraut
Partenaire veille sociale (immersions « P'tit Bain »)
- MJC Nougaro / MJC Montmorillon**
Stabilisation, RHJ, ALT
Acteurs clés du territoire de Montmorillon

3. Partenariats opérationnels structurants

Partenariats sanitaires

- CHL - EMPP**
Maraudes communes, sensibilisation (2 sessions, 49 participants), CVSL
Partenariat structurant - extension prévue aux CVSL territoriaux
- CHL - Service Social hospitalisé**
1^{er} prescripteur hospitalier (81 demandes)
Stable et solide - relation de longue date
- CSAPA de la Vienne**
Prescriptions insertion (49 en 2025, x2,7 en 3 ans)
Signal majeur - montée en visibilité des situations addictives
- France Addictions / AIDES**
Animation sensibilisations addictologie (3 sessions, 57 participants)
Nouveau partenariat formalisé en 2025
- LHSS Audacia**
Maraudes communes, orientation
Partenaire maraudes - lien soin et hébergement

III. Bilan des partenariats et participation aux instances

Partenariats logement

Grand Poitiers / CUGP

Co-animation sensibilisation LDA, CIL, labellisation DLS
Partenariat stratégique - réunions trimestrielles stabilisées

Bailleurs sociaux (ensemble)

Rencontres trimestrielles - examen des situations depuis +18 mois
91 sorties vers le logement en 2025 (+42 % vs 2024)

SOLIHA AIS

Prescripteur insertion (40 demandes, +48 % vs 2024), IML
Forte progression - acteur clé de l'accompagnement au logement

DDETS - service logement

PDALHPD, CCAPEX, DLS
Articulation renforcée sur les situations à risque d'expulsion

Partenariats territoriaux

Coallia

Parcours asile, sensibilisation (3 sessions, 42 participants), CPH
Progression - 31 prescriptions CPH en 2025 (+55 % vs 2023)

UDAF

Sensibilisation protection juridique (2 sessions, 29 participants), CCP
Partenaire stable - intégré dans les CVSL renforcés

CDAD

Animation sensibilisation droit des étrangers (2 sessions, 27 participants)
Nouveau partenariat 2025

UL CRF Châtelleraut

Convention maraudes - montée en autonomie
Autonomie de transmission des comptes-rendus confirmée

Inaé Nouvelle-Aquitaine

Co-organisation journée regards croisés AHI/SIAE
Partenariat régional - cohérence insertion professionnelle

France Travail

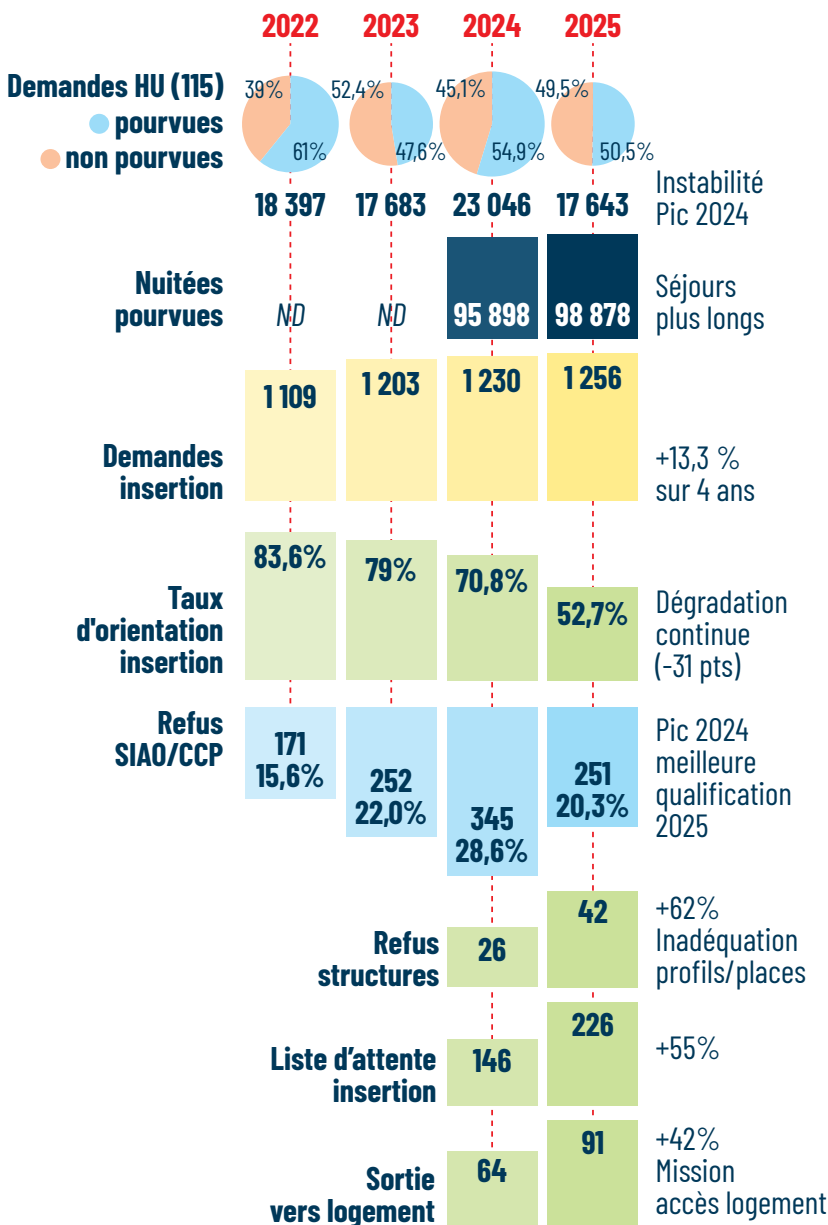
Sensibilisation accès à l'emploi (1 session, 8 participants)
Partenariat à développer - levier d'insertion économique



IV. Rapport d'observation sociale

Ce rapport d'observation présente une analyse pluriannuelle des indicateurs d'activité et de performance du SIAO sur la période 2022-2025.

1. Analyse pluriannuelle 2022-2025



Trois tendances structurelles ressortent.

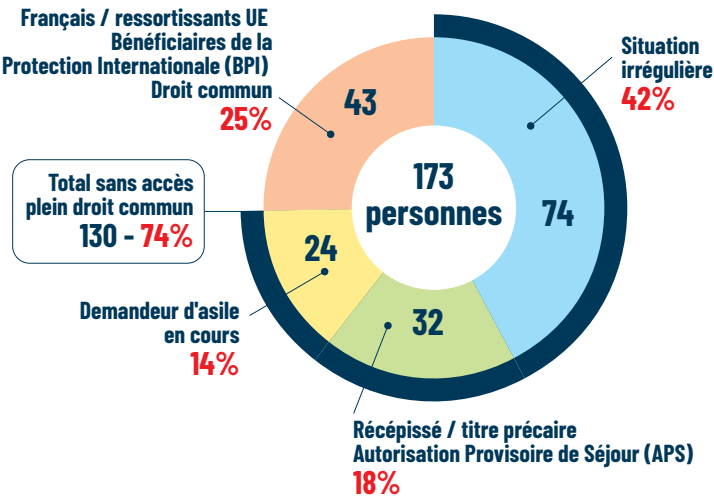
Premièrement, le taux de demandes non pourvues au 115 n'est jamais descendu sous 39 % depuis 2022. Il atteint 49,5 % en 2025. Ce n'est pas une dégradation récente : c'est une insuffisance structurelle chronique.

Deuxièmement, le taux d'orientation insertion s'est dégradé de 31 points en quatre ans (83,6 % 52,7 %).

Troisièmement, la seule tendance clairement positive est celle des sorties vers le logement (+42 % en 2025).

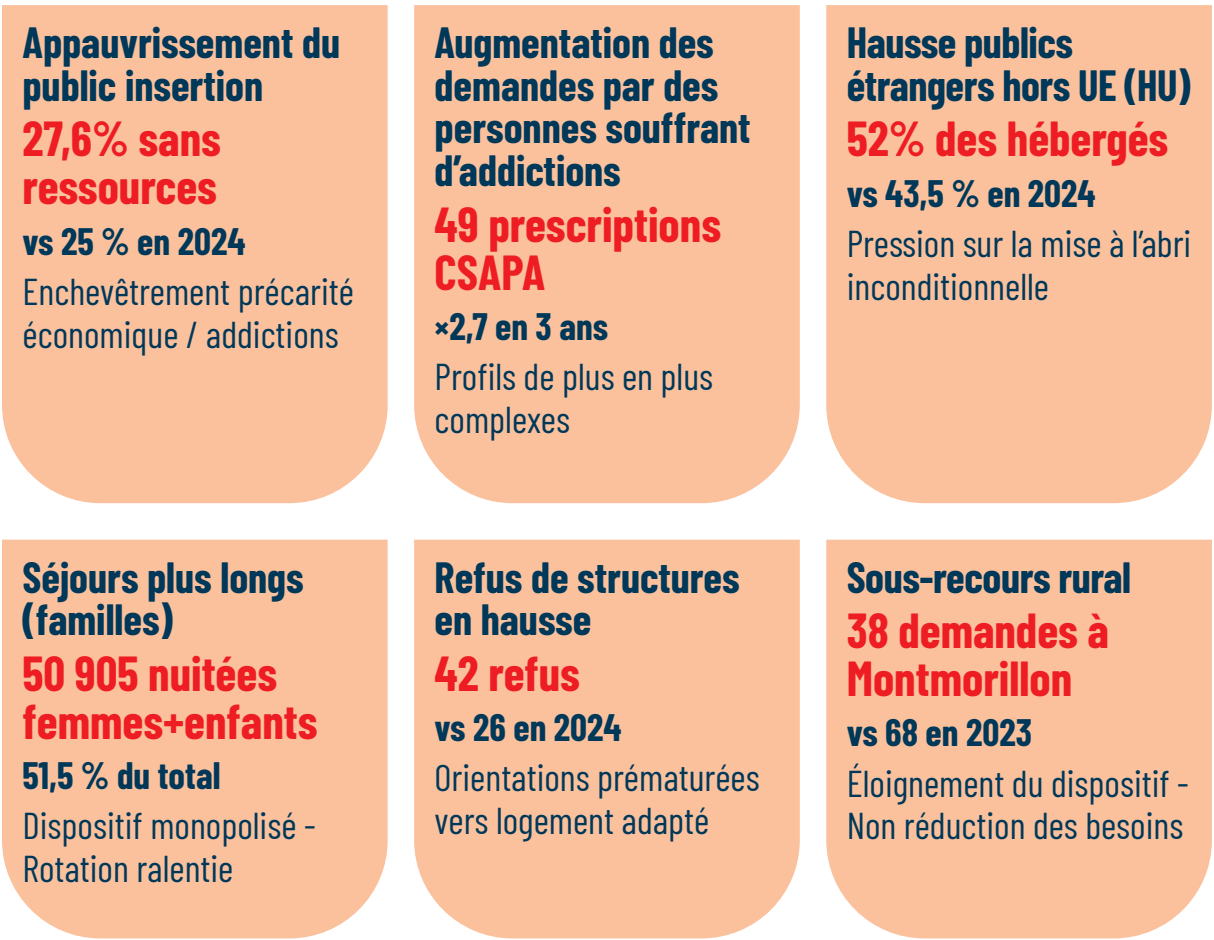
2. Le désalignement structurel : offre vs demande

Sur les personnes ayant sollicité le 115 lors d'une journée représentative (23 avril 2026), les trois-quarts ne sont pas éligibles aux dispositifs de logement adapté qui ont concentré l'essentiel de l'effort public depuis 2018.



La hausse de 30,3 % des personnes de nationalité hors UE hébergées dans les dispositifs HU en 2025 illustre concrètement ce désalignement : ces publics, souvent inéligibles aux dispositifs d'insertion ou de logement adapté, se concentrent mécaniquement sur les 195 places de mise à l'abri inconditionnelle - un segment qui n'a pas été renforcé depuis 2018.

3. Tendances de fond sur les profils - signaux 2025



Ces six signaux convergent vers une lecture commune : le public du SIAO est de plus en plus complexe, de plus en plus précaire, et de moins en moins éligible aux dispositifs qui ont bénéficié de l'essentiel de l'effort public depuis 2018.

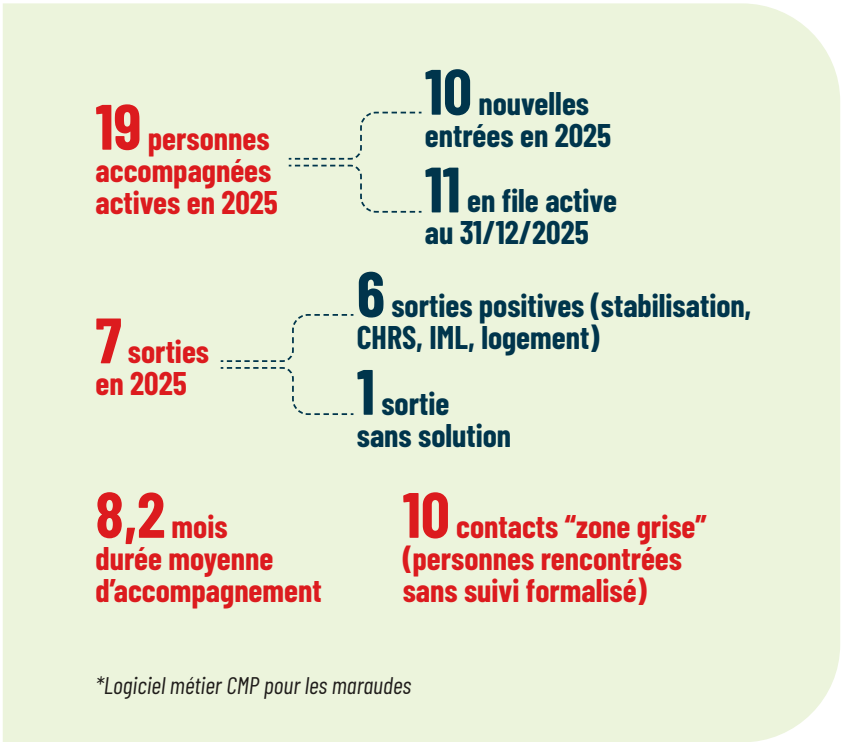
4. Qualité de la donnée et études d'observation

Indicateur qualité	2024	2025	Analyse
Nationalité non renseignée (HU)	15,5 %	6,9 %	Amélioration nette - effort de collecte
Motifs sollicitation insertion	Disponibles	Indisponibles depuis sept. 2025	Dysfonctionnement SI-SIAO - à corriger formellement
Suivi maraudes SIGMa*	Partiel (mai-déc.)	Complet (année entière)	Progrès majeur - référentiel annuel disponible
Données maraudes Châtellerault	Non disponibles	53 maraudes tracées	Couverture territoriale complète
Traçabilité refus structures	Partielle	42 refus tracés	Amélioration - analyse qualitative possible

Études d'observation et contributions 2025

- > Participation à la phase préparatoire de l'enquête Sans-domicile 2025 de l'INSEE.
- > Contributions aux travaux du CDPA sur la précarité alimentaire (plénière du 11 mars 2025).
- > Journée LEGO® - première démarche de recueil des représentations des personnes accompagnées sur l'habitat.
- > Publication de la note de situation sur le dispositif d'hébergement à destination des élus de la Ville de Poitiers (juin 2026).

Itinéraire Bis 2025 - données d'observation





17 rue Gay Lussac

86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 85 10

www.siao-86.org

Croix-Rouge française
Pôle Lutte contre les Exclusions 86